

REGLEMENT DE LA 22 EME GAMBADE DE SAINT ROMAN

- **Article 1 : Organisateurs**

Epreuves organisées par Courir à Beaucaire en collaboration avec la commune de Beaucaire

- **Article 2 : Nature des courses, barrière horaire (UTB)**

Gambade : épreuves pédestres à allure libre de 12km (300D+), ouverte à partir de la catégorie Cadet (2009/2010) 16/17 ans.

Petite gambade : 7km (120D+), ouverte à partir de la catégorie Cadet 14/15 ans (2009/2010).

La randonnée de 10km sur routes et chemins, ouverte aux licencié ou non.

Courses enfants : ouvertes aux catégories, minimes (2011-2012) et benjamin (2013-2014)

UGERNUM TRAIL BEAUCAIRE ; Trail de 24km (850D+). Course à pied à allure libre, ouverte à tous les coureurs et coureuses, licenciés ou non, à partir des catégories Espoirs jusqu'à master 10. Téléphone portable et 500ml d'eau minimum obligatoire.

Par respect des bénévoles assurant la sécurité des participants sur la fin du parcours, **une barrière horaire sera mise en place sur l'UTB au km 13.5 (parking de saint roman). Celle-ci est fixée à 02H00 après le départ (10h30 pour un départ à 8h30).**

- **Article 3 : Date et Lieu**

	24 km	12 km	7,5 km	10 km (marche)
Date	14 JUIN 2026			
Heure de départ	8 heures 30	9 heures 30	9 heures 45	9 heures 30
Dénivelé positif	850 m	300 m	120 m	200 m
Lieu de départ	Allée de casino			
Lieu d'arrivée	Allée du casino			

- **Article 4 : Inscriptions**

Les épreuves de la Gambade de Saint Roman sont ouvertes à toute personne, homme ou femme licenciée ou non dont l'âge minimum requis dépend de l'épreuve choisie. Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site de notre prestataire KMS, et dans la limite des dossards disponibles, jusqu'au 12 juin 2026 à 20h00 sur : www.kms.fr

AUCUNE INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE.

La jauge des 880 inscrits sera répartie entre les courses de la façon suivante :

	24 km	12 km	7,5 km	10 km (marche)
Nombre d'inscriptions	300	300	200	80

	24 km	12 km	7,5 km	10 km (marche)
Catégorie	Espoir et +	Cadet et +	Cadet et +	
Tarif du 1/02/2026 au 15/03/2026	25 €	15 €	10 €	10 €
Tarif du 16/03/2026 au 12/06/2026	28 €	17 €	12 €	10 €

Seules seront acceptées les inscriptions accompagnées du PPS (parcours prévention santé),

Ces documents seront conservés par l'organisateur en tant que justificatifs en cas d'accident. Aucun autre document ne sera accepté en place du certificat médical.

En cas de non-participation, il n'y aura pas de remboursement, sauf raison médicalement justifiée.

- **Article 5 : Parcours**

L'UTB, 24 km : constituées de routes (environ 1km), voie verte (environ 3km), chemins et sentiers. Entre le château de Beaucaire, l'Abbaye de Saint Roman et les vestiges troglodytes. Dénivelé : environ 800m positif et négatif.

12km : 90% de chemins et sentiers, Dénivelé 270m positif

La randonnée, 85% de chemins et sentiers.

7km : 75% de chemins, Dénivelé 120m positif

Article 6 : Ravitaillements (consignes « crise sanitaire »)

Pour le 24km : 1 point d'eau (servie par les bénévoles) au km 3 et 21, ravitaillement complet au 10ème km, 2 ravitaillements sur la marche Nordique et la randonnée et sur le 12km.

1 ravitaillement sur le 7km

1 ravitaillement solide/liquide à l'arrivée.

- **Article 6 : Remise des dossards**

Elle se fera au Casino de Beaucaire, le matin de la course à partir de 7H15. Les épingles ne seront pas fournies.

- **Article 7 : Sécurité**

Un service d'ordre sera mis en place tout au long des parcours (secouristes, signaleurs). Les concurrents sont priés de respecter le code de la route. La sécurité sera assurée par la police municipale et des bénévoles. La surveillance médicale sera assurée par un médecin, et deux équipes de secouristes.

- **Article 8 : Assurance**

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance souscrite auprès de la MMA. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou ultérieurs qui pourraient survenir aux concurrents du fait de leur participation à l'épreuve.

- **Article 9 : Récompenses**

Seront récompensés : les 3 premiers et premières au scratch et les premiers des (nouvelles) catégories pour le 24 le 12km et pour le 7km. Courses enfants : lots. Challenge du nombre par équipe

- **Article 10 : Classements**

Un classement individuel général et dans chaque catégorie, sera consultable sur le site web après la course : www.kms.fr

- **Article 11 : Droit d'image**

Les concurrents autorisent expressément les organisateurs de l'épreuve à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de leur participation et sur lesquelles ils pourraient apparaître sur tous supports, y compris les documents promotionnels

et/ou publicitaires dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Les concurrents peuvent cependant demander à tout moment la suppression des images et données personnelles selon la réglementation européenne en vigueur.

- **Article 12 : Annulation de l'épreuve**

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure (intempérie) ou pour un motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué et aucune indemnité perçue.

- **Article 13 : Contacts**

Site : www.gambadesaintroman.fr

Téléphone : 06.12.61.14.19

Email : courirabeaucaire@gmail.com

Courrier : Kevin Bortolot 1410 chemin du clapas de cornut 30300 Beaucaire

- **Article 13 : Acceptation du règlement**

Toute inscription à l'épreuve implique la prise de connaissance et l'entière acceptation du présent règlement. Seuls les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement et le faire connaître avant le départ.